

Photographe - Pierre Thiriet



# Palais Lumière

FALC

Informations pratiques pour préparer la visite



# Histoire du Palais Lumière

Le Palais Lumière a été inauguré en 1902.  
C'était l'établissement thermal d'Évian.  
Les personnes venaient pour faire des cures.



Documents SAEME

Dans les salles où aujourd'hui on observe des œuvres, il y avait des bassins, des douches et des appareils de musculation.



© Documents SAEME



Documents SAEME

Les sculptures dans le hall du Palais Lumière  
représentent les sources de la ville. L'eau des  
fontaines est potable.



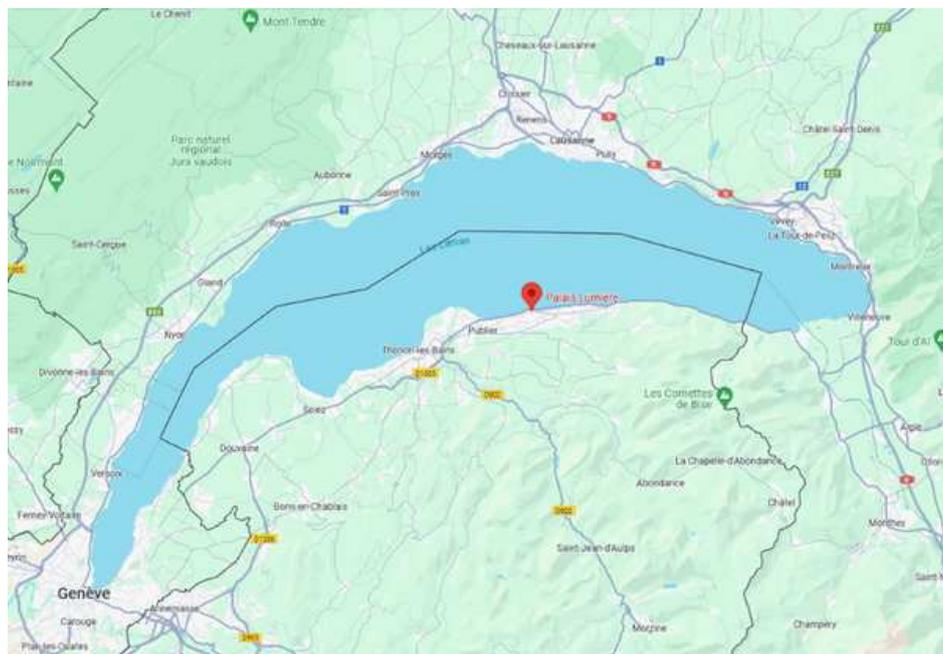
Aujourd'hui, il n'y a plus de thermes. C'est un espace d'exposition.

# Où se situe le Palais Lumière ?



Le Palais Lumière se trouve à Évian.

Adresse : Palais Lumière Évian,  
Quai Charles-Albert Besson.



# Comment venir au Palais Lumière ?



En voiture : des places pour les personnes en situation de handicap sont accessibles devant le Palais Lumière.



En bus compagnie ÉVA'D : Arrêt : Hôtel de Ville d'Évian.  
Ligne 1,2,3,4,10,11, NAVB, NAVT.



En train : depuis la gare il faut marcher 20 minutes pour arriver au Palais Lumière. Vous pouvez aussi prendre la ligne de bus 4 compagnie EVA'D.



En bateau : depuis Lausanne avec la Compagnie Générale de Navigation (CGN).

Il faut marcher 5 minutes pour arriver au Palais Lumière.

## Le Palais Lumière est ouvert :

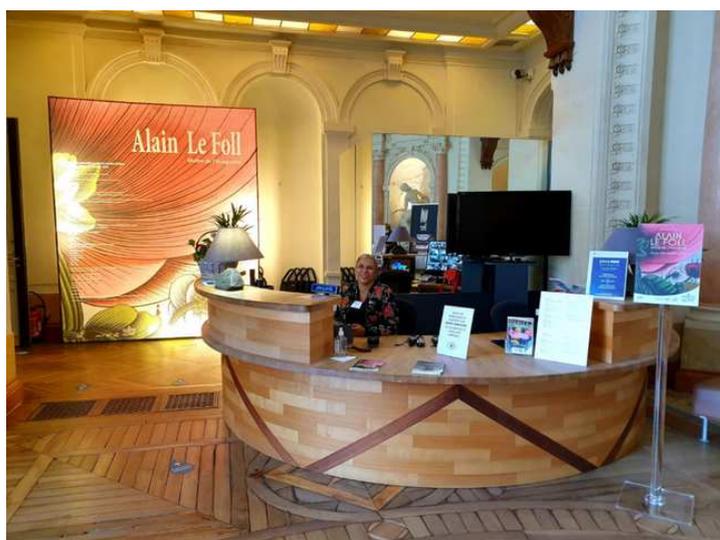
Lundi de 14h à 18h  
Mardi de 14h à 18h  
Mercredi de 10h à 18h  
Jeudi de 10h à 18h  
Vendredi de 10h à 18h  
Samedi de 10h à 18h  
Dimanche de 10h à 18h

## Le Palais Lumière est fermé :

Entre deux expositions  
Le 25 décembre  
Le 1 janvier

La billetterie ferme à 17h30.

# Billetterie



À l'accueil, vous devez prendre un billet.

Plein tarif : 9€ Tarif réduit : 7€

Gratuit pour :

- Les personnes de moins de 16 ans.
- Les personnes en situation de handicap.

Pour participer à une visite commentée, il faut ajouter 4€.

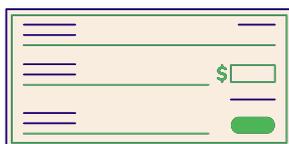
Avec la carte mobilité inclusion invalidité :

Billet gratuit pour la personne en situation de handicap

Billet tarif réduit pour l'accompagnateur : 7€



Vous pouvez payer par carte bancaire, espèces (€) et chèque.



Euros (€)



# Accueil

Les personnes à l'accueil peuvent vous donner des informations sur le Palais Lumière.



Les chiens guides sont autorisés dans l'exposition.

À l'accueil du Palais Lumière vous pouvez demander :



Un fauteuil roulant



Un déambulateur



Une chaise pliante



La boucle magnétique

# Accueil

Les règles dans l'exposition :

Vous ne pouvez pas emmener de bouteille d'eau ou de gourde.



Vous ne pouvez pas prendre de casque de moto ou de vélo.



Les sacs à dos doivent être portés à la main ou devant vous.



Il faut parler à voix basse.

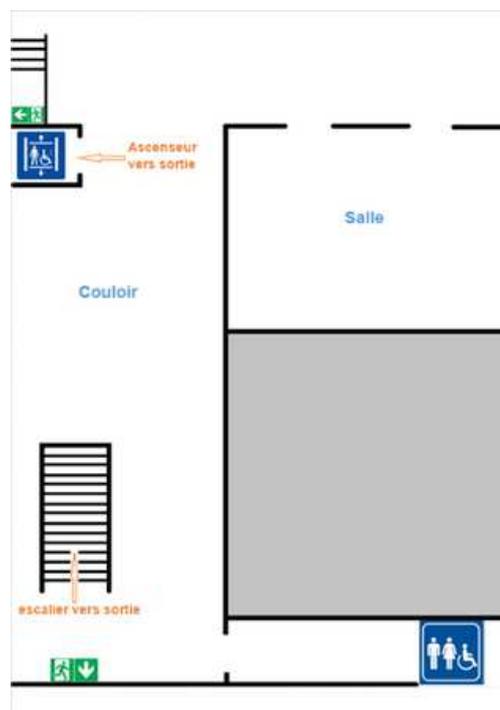
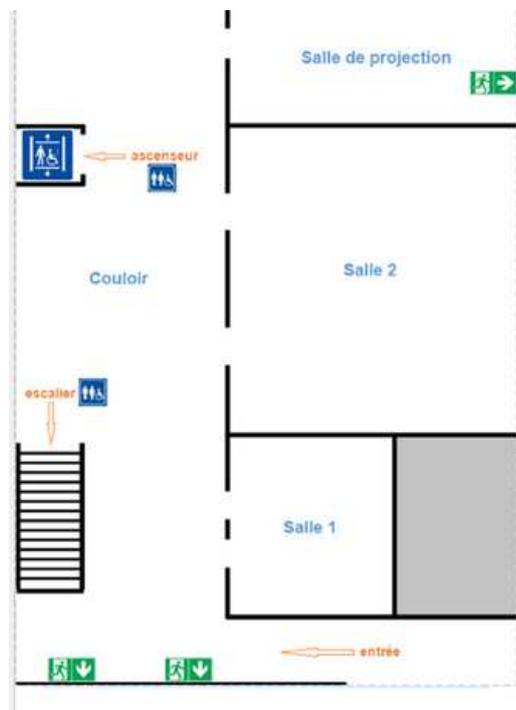


Il ne faut pas toucher les œuvres.



Les objets interdits ou encombrants doivent être laissés au vestiaire à l'accueil.

# Plan de l'exposition



Le Palais Lumière est équipé d'un ascenseur.



Les toilettes se trouvent dans l'exposition au sous-sol.



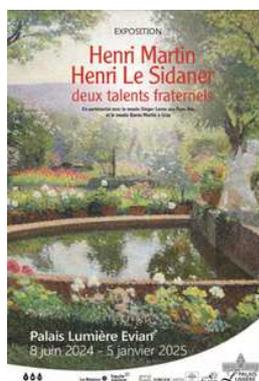
Pour les enfants, vous pouvez demander à l'accueil le petit jeu du Palais Lumière. En fonction des expositions, il peut aussi y avoir des puzzles et des jeux de 7 différences.

# La boutique du Palais Lumière



Vous pouvez acheter :

- Des catalogues d'expositions
- Des cartes postales
- Des affiches
- De la décoration
- De la papeterie
- Et d'autres souvenirs...



# Pour contacter le Palais Lumière



Par téléphone : 04 50 83 15 90



Par mail : [service.culturel@ville-evian.fr](mailto:service.culturel@ville-evian.fr)



Sur internet : <https://ville-evian.fr/palais-lumiere/>



À bientôt au Palais Lumière !